

Rapport annuel du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB) pour l'an 2018

Avant-propos du Président

Je souhaite commencer mes paroles introductives par une constatation positive. Malgré les fluctuations saisonnières des prix des vaches de boucherie en raison de la sécheresse et du manque de fourrage qui en découlait, les marchés des animaux dits à poils se sont développés de manière positive dans l'année sous revue. Le bilan était également positif pour le marché des vaches généralement plutôt sensible. Le marché des porcs s'est vu confronté aux fluctuations saisonnières habituelles, mais s'est développé de manière nettement plus positive dès le mois de septembre 2018. Sur le marché du bétail vivant d'animaux des races laitière et à orientation viande, le prix se situait à quelque CHF 200 inférieurs par rapport à l'année précédente.

La viande suisse se réjouit d'une image positive. Proviande procède périodiquement à une enquête représentative en Suisse alémanique et en Suisse romande au sujet de la viande, la dernière fois en janvier 2018. Des 94% de personnes interviewées consommant de la viande, la quasi-totalité a évalué presque tous les critères de qualité de la viande de porc, de volaille, de bœuf et de veau produite en Suisse, qui a fait l'objet de l'enquête, comme positifs à très positifs. 64 % des personnes interviewées considèrent les transports d'animaux suisses comme respectueux des animaux. A titre de comparaison: seulement 31% des mêmes transports étrangers obtiennent ce résultat.

Malgré ces points positifs, une tendance s'est progressivement confirmée : l'image de l'ensemble de la chaîne de création de valeur de la viande est sous pression – d'une part en raison de l'influence grandissante des ONGs et des médias, mais également compte tenu de la situation économique. Ceci a pour conséquence que chacun veille à son propre bien-être économique et les solutions pour toute la branche ont de plus en plus de peine à être réalisées. Les actions communes disparaissent progressivement au profit de la différenciation sur le marché et de l'individualité.

Les nombreuses initiatives déposées qui touchent le domaine agricole prouvent que l'agriculture, et notamment le type de production, se situe de plus en plus au centre des intérêts de la population. Il est alors frappant de constater que toutes ces initiatives visent le rapport « charge pour l'environnement » vs « production » et que la production bovine est considérée comme le principal agresseur de l'environnement. Les initiatives *Fair-Food* et *Sécurité alimentaire* ont été soumises au peuple en septembre, en novembre c'était au tour de *l'Initiative pour les vaches à cornes*. Pour les trois initiatives l'opinion de l'agriculture était divergente. Le peuple les a finalement toutes rejetées. Le 18 janvier 2018, l'initiative *pour une eau potable propre* a été déposée avec 114'000 signatures. Par ailleurs, l'initiative *pour une Suisse sans pesticides* a récolté le nombre requis de signatures. Pour l'initiative *Non à l'élevage intensif en Suisse*, la récolte des signatures est en cours. Toutes ces initiatives ont le potentiel d'affaiblir sensiblement la rentabilité déjà basse de l'ensemble de la chaîne de création de valeur dans le secteur bovin et le développement des exploitations axées sur l'avenir.

La procédure de consultation relative à la politique agricole à réaliser dès 2022 (PA22+) a été lancée le 14 novembre 2018. Par la PA22+, le Conseil fédéral veut introduire le principe « Plus de responsabilité, confiance, simplification ». Le Conseil fédéral souhaite par ailleurs profiter de la procédure de consultation PA22+ pour discuter la suppression des prestations en Suisse comme critère d'attribution des contingents douaniers (10% des animaux achetés aux enchères aux marchés publics de bétail de boucherie), ainsi que la

suppression de diverses mesures de décharge des marchés (p. ex. viande de veau emmagasiné). Suite à la première lecture du projet, le SSMB constate que la simplification des procédures administratives, le renforcement de l'agriculture productrice ainsi que les plus-values à tous les niveaux de la chaîne de création de la valeur sont insuffisants. La volonté du Conseil fédéral et de l'Administration a été soutenue par un rapport plus que discutable du Contrôle Fédéral des Finances (CDF). La conseillère nationale vert-libérale, Mme Tiana Angelina Moser (ZH), a demandé, dans une motion déposée en décembre, que les recommandations de le CDF soient appliquées.

Lors de toutes les discussions politiques et en matière de politique des marchés, il apparaît clairement que le consommateur achète de la viande en tenant de plus en plus compte des aspects relatif à l'environnement et au bien-être des animaux, tout en étant de moins en moins disposé à payer un prix supplémentaire. Ce développement comprend un grand potentiel de conflits!

Les décisions des grands distributeurs publiées à la fin de l'année prouvent que cette évolution est d'ores et déjà en cours. A partir du 01.01.2019, la PI Suisse ne paie plus la prime SST-SRPA de 60 centimes par kg de poids abattu pour les veaux, limitée à 5 ans. Mi-décembre, Coop a annoncé que le programme Coop-Naturafarm sera réduit considérablement, voire supprimé, dès 2019. Le programme Santé des porcs Plus sera réduit de 30 pour cent (90'000 porcs par an) dès le 01.01.2020, et le programme viande de veaux sera totalement supprimé. En ce qui concerne les porcs, il y aura une réduction du nombre d'entremetteurs de 9 à 4.

Pour terminer, le Président remercie le comité directeur, notamment le Vice-président Thomas Achermann, le comité ainsi que le gérant Peter Bosshard – qui s'engage avec Mme Barbara Bislin de manière très compétente en faveur du Syndicat – de l'excellente collaboration très ciblée. Il remercie également Markus Jenni, qui gère la formation et de la formation continue avec perspicacité. Il adresse ses remerciements également à toutes les organisations de producteurs et à leurs représentants, ainsi qu'à tous les acheteurs pour leur coopération tout au long de l'année et leur compréhension des soucis du commerce de bétail. Il inclut dans ses remerciements les administrations nationales et cantonales pour leurs prestations de service en faveur du commerce de bétail privé. Il exprime sa grande reconnaissance aux marchands de bétail qui soutiennent le Syndicat et participent activement à ses activités.

Le Président du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB)
Otto Humbel, Stetten

Stetten, janvier 2019

1. Les marchés pendant l'année sous revue

L'essentiel en bref:

- Extrême sécheresse, Réduction des cheptels
- Cheptels / naissances toujours en diminution
- Chutes de prix saisonnières pour les vaches début août et mi-novembre
- Bonnes affaires de Noël soutenant le bétail d'égal
- Marché des porcs plus réjouissant au 4e trimestre 2018
- Livraisons de lait plus 2017
- Prix du bétail vivant moins 2017

Une année marquée par la sécheresse

2018 restera dans les mémoires comme une année extrêmement sèche, ensoleillée et chaude. La pluie était nettement moins abondante en 2018 qu'au cours des dernières années en moyenne. En été, dans l'ensemble de la Suisse, les précipitations mesurées n'ont atteint que 71 pour cent de la quantité habituelle. Le déficit de pluie était particulièrement important dans la partie orientale du Mittelland ainsi que le long du versant nord des Alpes orientales, où la quantité de pluie n'a atteint que 20 à 30 pour cent de la norme. Il en résultait un manque de fourrage sur de nombreuses exploitations bovines. Du fourrage a dès lors dû être importé. Au cours des 10 derniers mois de 2018, les importations s'élevaient à 215'000 tonnes. Jamais auparavant une si grande quantité de foin n'a été importée.

Les effectifs de bovins en diminution

Le cheptel de bovins a été réduit par 1,5% au cours de l'année sous rubrique, l'effectif de vaches laitières de 1,8%. La diminution du cheptel global s'est accélérée, ce qui s'explique sans doute par l'extrême sécheresse. La diminution du nombre de vaches laitières s'est toutefois stabilisée. Notamment le nombre de jeunes animaux (8 mois à 2 ans) a diminué au cours de l'année. A fin novembre 2018, 1'518'235 bovins étaient enregistrés sur la BDTA, 553'304 vaches laitières et 128'291 vaches-mère. Par rapport à 2017, les naissances ont diminué de 5'055. Par rapport à 2013, la réduction est de 31'751 naissances!

Les vaches de boucherie: un développement en dents de scie

La sécheresse a eu des conséquences sur l'offre de vaches d'abattage laquelle, tout comme la demande, était bonne pendant toute l'année. Il est réjouissant de constater que les vaches suisses sont très recherchées. Début août et mi-novembre, l'offre était très abondante et les prix adaptés en conséquence. En octobre 2018, le nombre d'abattages de bovins a été de 10,2% supérieur à octobre 2017. En moyenne, le prix d'une vache T-3 se situait à CHF 8.01 par kg de poids abattu, alors qu'il s'élevait à CHF 8.21 l'année précédente. La quantité de viande de transformation par demi-carcasses importée était de 33 pour cent inférieure par rapport à 2017.

La production de bétail d'égal a atteint un plafond

Suite aux problèmes bien connus sur le marché du lait, de plus en plus d'agriculteurs se décident plutôt en faveur de la production de bétail d'égal (en particulier engraissement aux pâturages). Ceci a pour conséquence que la production de bétail d'égal a atteint la limite supérieure (augmentation des abattages de 5,2% par rapport à 2017). Les autorisations d'importation réduites de vaches, mais également d'aloys (5.8 % d'autorisations d'importation en moins) ont permis, notamment vers la fin de l'année sous revue, de soutenir le marché du bétail d'égal – ceci associé à la bonne demande. Si l'on considère l'année entière, le prix moyen T3 pour taurillons s'élevait à CHF 8.55, alors que l'année précédente il était de CHF 9.23.

Une bonne année pour les engraisseurs de veaux

En ce qui concerne les veaux d'étal, le revenu moyen s'élevait à CHF 14.25, alors que l'année précédente il se situait à CHF 14.44, le nombre d'abattages ayant été constant. Mi-février 2018, la première action d'emmagasinement a été décidée, les suivantes dès le 11 avril 2018. La première action d'emmagasinement a commencé à peu près un mois plus tôt que les années précédentes, ce qui s'était avéré judicieux. 529 tonnes de viande de veaux ont été emmagasinées, alors que l'année précédente c'étaient 583 tonnes, les importations de viande de veaux ayant été similaires à l'année précédente. Les prix des veaux maigres enregistraient une hausse, car ces animaux ont été très recherchés notamment pendant les mois d'été.

Le marché des porcs reste un défi à relever

L'offre de jager d'engraissement risquait d'être trop abondante. En effet, l'interdiction de caillebotis est entrée en vigueur le 1^{er} septembre. C'était grâce à la communication suffisamment tôt du commerce de porcs que cette crainte s'est finalement avérée infondée. Actuellement, en Suisse, quelque 115'000 truies sont détenues, par rapport à 138'000 en 2008. En raison d'une offre excédentaire de porcs d'engraissement au début de l'année ainsi que de mi-juillet à septembre, le prix moyen annuel se situait à CHF 3,75 par kg de poids abattu, ce qui correspond au prix de l'année précédente. A partir de mi-septembre, la situation sur le marché était nettement plus favorable. Le prix annuel moyen pour jager de 20 kg s'élevait à CHF 5.72 par kg de poids vivant. Ce sont 71 centimes de plus que l'année précédente. Les conditions du marché de la viande de porc restent un défi à relever au cours des prochaines années ; il convient de s'adapter aux besoins du marché. La situation est d'autant plus difficile que les réactions des consommateurs sont contradictoires.

Un nombre d'abattage nettement supérieur

Pendant l'année sous revue, le nombre de moutons abattus a augmenté de 12.5 pour cent par rapport à l'année dernière. Le prix moyen obtenu pour des agneaux T3 se situait à CHF 11.67, ce qui est 64 centimes de moins par kg de poids abattu que l'année précédente. Les autorisations d'importation pour la viande de mouton étaient de 7,3 pour cent inférieur à l'année précédente et s'élevait à 6'000 tonnes. La sécheresse a eu pour conséquence un degré d'engraissement insuffisant de nombreux moutons présentés sur les marchés d'automne. Les actions de vente, notamment celles portant le label agneau de montane, ont eu un effet positif sur la demande.

Une réduction des effectifs

Les prix plus bas pour les vaches de boucherie, ainsi que les réserves de fourrage en rapide diminution en raison de la sécheresse, avaient une influence sur le commerce ce bétail vivant. Les prix des animaux commercialisés se situaient à environ CHF 200.- en-dessous du niveau de l'année précédente, ceci aussi bien pour les remotes de bétail laitier que celles de la viande. Les prix moyens payés aux ventes aux enchères de vaches laitières s'élevaient à CHF 3'100.-. Etant donné que les cheptels de bovins ont diminué de 10%, on peut s'attendre au printemps 2019 à un marché de bétail vivant très animé. Pendant l'année sous revue, 193 animaux d'élevage ont été exportés. En 2017, 93 animaux d'élevage suisses ont trouvé un acheteur à l'étranger. En 2018, au total 1'355 animaux d'élevage (en 2017 au total 1'529) ont été importés, 64 au taux du droit de douane hors contingent. Pour environ 86 pour cent des animaux d'élevage importés, il s'agit d'animaux d'élevage d'une race à orientation viande. L'exportation d'animaux d'élevage à l'étranger proche, vers la Turquie, a diminué sensiblement en raison de la forte dévaluation de la lire turque. Les prix pour bovins en gestation en Autriche se situaient parfois jusqu'à 700 Euro en-dessous du niveau de l'année dernière.

Un léger plus pour la quantité de lait et le prix

De janvier à juillet 2018, les producteurs de lait ont fourni une plus grande quantité de lait que l'année précédente. En août, septembre et octobre, les quantités se situaient légèrement en-dessous de l'année précédente. Dans l'ensemble, au cours des 10 premiers mois de l'année, la production laitière était de 1,3 pour cent supérieure par rapport à la même période de l'année précédente. Selon l'Office fédéral de l'agriculture, le prix du producteur se situait pendant les trois premiers trimestres de 2018 à 3,4 pour cent au-dessus de la même période de l'année précédente: +2,07 centimes/kg à 63,24 centimes/kg. Pour le petit-lait conventionnel, les transformateurs payaient le prix le plus bas (Ø 57,3 centimes/kg, de janvier à septembre). La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a fixé un standard pour le lait suisse produit de manière durable, le « tapis vert ». Celui-ci comprend 10 critères des domaines bien-être des animaux, fourrage, provenance du fourrage, transformation, commerce. Après un temps de transition de quatre ans, tout le lait suisse devra être produit et transformé selon ces nouveaux critères. Les agriculteurs obtiennent un supplément de 2 centimes par kg de lait de centrale.

2. Les activités politiques du Syndicat

L'essentiel en bref:

- La polarisation et la radicalisation lors des discussions politiques du marché augmentent
- Environnement / bien-être des animaux versus production marque l'agenda politique (Initiatives)
- Les décisions politiques confirment la tendance vers une plus grande transparence
- Les poids abattus figurant sur la BDTA constituent une atteinte au secret commercial. Protection des données ?
- Consultation PA22+ commencé

2.1 En général

Pendant l'année sous revue 2018, le SSMB s'est une nouvelle fois entretenue avec les partenaires du marché à un rythme hebdomadaire. Ces discussions avec les producteurs, mais aussi avec les transformateurs, s'avèrent de plus en plus importantes pour favoriser la compréhension mutuelle. Mais aussi les entretiens avec les organisations sans but lucratif, telles que la Protection suisse des animaux et l'organisation professionnelle Proviande, ont été renforcées pendant cette année. Il en va de même des contacts avec les administrations cantonales et fédérale. Le but de ces contacts est de percevoir les tendances et développements afin d'être en mesure d'influencer le plus tôt possible les discussions politiques.

Pendant l'année sous revue, le Syndicat a pris position aux projet suivants:

2.1.1 Audition relative aux trains d'ordonnances en matière de politique agricole – Printemps 2018

En ce qui concerne les contrôles des exploitations agricoles, le SSMB s'est exprimé favorablement aux contrôles ciblés, c'est-à-dire aux contrôles en fonction des risques potentiels. Compte tenu de l'actuelle politique agricole, les exploitations changent davantage de la production laitière à la production de viande. La forte augmentation de la demande ne pouvant pas être couverte entièrement par des remotes suisses de races à orientation viande, le SSMB s'est exprimé favorablement à la diminution des tarifs THC. Le droit accordé à tous les détenteurs d'animaux chez qui l'animal a séjourné, de consulter les résultats de la classification de la qualité neutre, et désormais aussi le poids abattu et la valeur L* est, selon le SSMB, en principe pas nécessaire et il l'a rejeté au titre de la protection des données.

2.1.2 Audition relative à la législation en matière d'épizooties

Les modifications prévues de la loi sur les épizooties permettent de régler la participation de la Confédération à l'exploitation de la banque de données du trafic des animaux, les éléments essentiels de pilotage de la politique de propriété, ainsi que le transfert de l'exploitation. Le SSMB soutient la réglementation claire des compétences entre la Confédération et Identitas, mais considère comme très important la garantie de la protection des données lorsque Identitas fournit des prestations de service en faveur de tiers. Par ailleurs, le SSMB a signalé que l'introduction prévue du contrôle du trafic des animaux des moutons et chèvres risque de créer de grandes difficultés lors de l'application.

2.1.3 Audition Information spécialisée interruption du transport sur les marchés de bétail

L'OSAV, en collaboration avec les cantons, a envoyé en consultation une information spécialisée relative aux interruptions de transport sur les marchés de bétail. La proposition n'ayant pas pu être appliquée dans la pratique, cette information spécialisée a été rejetée. Le groupe spécialisé TTS a lui aussi rejeté la proposition. Une table ronde aura lieu le 30 janvier 2019 consacrée aux transports d'animaux, dans le but de discuter les problèmes de plus en plus complexes relatifs aux transports d'animaux.

2.2 Les adaptations législatives déterminantes pour le commerce de bétail, intervenues au cours de l'année sous revue

Position / mesures	Commentaires
Document d'accompagnement électronique	A été ancré dans la loi le 1 ^{er} juin 2018. Il est désormais équivalent au document d'accompagnement traditionnel.
Durée de validité du document d'accompagnement	Au 1 ^{er} juin 2018, valide également après minuit, pour autant qu'il n'y ait pas d'entrée dans l'étable intermédiaire. En raison de l'introduction après l'audition, du critère de la mise en écurie temporaire, la nouvelle durée de validité n'est pas applicable.
Contrôle du trafic des animaux moutons / chèvres	Mise en vigueur prévue au 1 ^{er} janvier 2020. L'application pratique a été fortement mise en question. Une proposition d'application a été élaborée avec Proviande.
Publications des poids abattu et des valeurs L* sur la BDTA	L'Ordonnance BDTA a été adaptée en conséquence. Droit de consultation pour tous les détenteurs d'animaux ! Le SSMB a contacté le préposé à la protection des données. Protection des données et violation du secret commercial.
Adaptation des taxes BDTA	Suite à une forte augmentation de l'efficacité d'Identitas, les taxes BDTA sont une nouvelle fois réduit de 25% au 01.01.2019.

3. Les activités du Syndicat

L'essentiel en bref:

- AD 18 Révision des Statuts du SSMB (dissolution du Concordat / Assurance de cautionnement)
- Comité directeur / comité / secrétariat s'est occupé intensément de l'avenir du commerce de bétail (digitalisation / changement sociaux)
- Secrétariat fortement sollicité par des téléphones dans le domaine du droit, formation et formation continue.
- Les réseaux internationaux gagnent en importance

3.1 L'assemblée des délégués

La dernière assemblée des délégués a eu lieu le 5 mai 2018 au Solbadhotel Sigriswil / BE. Les affaires statutaires ont été traitées rapidement. Suite à la dissolution du Concordat du commerce de bétail et de l'Assurance de cautionnement qui y était liée, les Statuts du SSMB ont été adaptés en conséquence. La nouvelle version a été approuvée.

Le discours du jour a été prononcé par Peter Bosshard. Il l'a consacré aux futurs défis auxquels le commerce de bétail se verra confronté.

3.2 Le comité

Pendant l'année sous revue, le comité s'est réuni à deux reprises. En plus de l'évaluation de la situation du marché, le comité a préparé les affaires de l'assemblée des délégués. Les cheptels bovins en diminution et la lutte pour obtenir des parts du marché qui en découle (marché des veaux maigres, marchés de bétail de boucherie publics) ont régulièrement fait l'objet de discussions. La digitalisation, mais aussi les

réglementations et contrôles de plus en plus nombreux donnent lieu à des discussions lors des séances du comité.

3.3 Le comité directeur

Lors de ses trois séances, le comité directeur s'est occupé de manière intense aussi bien des affaires quotidiennes que des perspectives d'avenir. Le comité directeur prépare les affaires du comité et est responsable des affaires quotidiennes proprement dites – en collaboration avec le secrétariat. La situation sur les marchés, notamment ceux des vaches d'abattage, ainsi que les incidents sur les marchés publics de bétail de boucherie ont exigé des actions rapides de la part du comité directeur. Ce dernier s'est également occupé de la future image de la profession du marchand de bétail (digitalisation, nouveau comportement des consommateurs, voies de commercialisation directe, etc.) et a pris des décisions stratégiques. Lors de sa séance du mois de décembre a eu lieu par ailleurs un échange avec les dirigeants opérationnels de Proviande.

3.4 La commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité

La *Commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité* dirigée par Albert Brühwiler, Fischingen, s'est réunie le 14 février 2018. En raison de négociations en cours avec les cantons au sujet de la réorganisation de la formation et de la formation continue, mais également en raison des retards dans les négociations avec l'Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC), il n'y a pas eu de deuxième séance. Pour les mêmes raisons, la formation continue des conférenciers a été reportée.

3.5 Le secrétariat

Le secrétariat s'est occupé de la préparation des affaires du comité directeur, du comité et de la commission de la formation professionnelle, ainsi que de l'exécution des tâches découlant des décisions; en plus de ces activités, il a notamment donné des renseignements téléphoniques; il s'est occupé de prises de position dans le cadre de consultations et a maintenu le contact avec différents offices et partenaires du marché. Une autre tâche importante du secrétariat est l'envoi des informations rapides du SSMB.

Le gérant a en outre représenté les intérêts du SSMB dans les groupes de travail et commissions suivants:

- Membre du comité de politique agricole de l'Union suisse des arts et métiers
- Président de la Commission Communication de base/ Exportation (promotion des ventes) CTEBS
- Membre du Comité du groupe spécialisé TTS de Proviande
- Membre de la commission de recours PSA pour les contrôles privés des transports d'animaux
- Membre de la Commission SSMB/ASTAG développement de la profession et assurance de la qualité en rapport avec la formation et la formation continue dans le domaine des transports d'animaux
- Membres de la Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Membre au comité du Service sanitaire veaux
- Gestion du secrétariat de l'Union suisse des commerçants de porcs
- Membre du Conseil d'administration d'Identitas
- Membre du Comité de l'Union Européenne du Commerce du Bétail et la Viande (UECBV)
- Direction du projet Programmes santé des porcs Plus
- Divers groupes de travail temporaires de l'OSAV, l'OFAG et Proviande (fixation des prix des veaux maigre, abatage de vaches en gestation, DNATraceBack, outil de classification BCC-2, et autres)

Différents membres représentent le SSMB dans les commissions suivantes:

- Conseil d'administration Proviande
- Conseil d'administration GVFI International AG
- Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Organe de pilotage de Proviande (membre consultant du service de classification)
- CH-assurance bétail de boucherie

Toutes les représentations du SSMB sont mentionnées nominativement à l'annexe 1.

3.6 Affiliation à l'UECBV

L'assemblée annuelle de l'Union européenne du commerce de bétail et de la viande (UECBV) a eu lieu les 6 et 7 décembre 2018 à Bruxelles. Dans le cadre des élections de renouvellement global du comité de l'UECBV, Peter Kofmel (Président GVFI International AG) et Peter Bosshard (SSMB) ont été réélus. L'UECBV contribue significativement au bon réseau du SSMB par les informations importantes qu'elle communique de la part de l'UE.

3.7 Les responsabilités

Les responsabilités ont été réglées. Il existe un organigramme qui donne un aperçu clair de l'organisation du Syndicat suisse des marchands de bétail. La gestion du système de qualité est assurée par M. Peter Bosshard et Mme Barbara Bislin, avec le soutien d'Usys GmbH. Ce système est surveillé en permanence, amélioré et, si nécessaire, adapté. La certification eduQua:2012 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant, et l'organigramme a été adapté en conséquence. Usys GmbH a implémenté le système de qualité auprès des marchands de bétail intéressés et procède aux audits annuels internes du Syndicat et des différents marchands de bétail, garantissant ainsi le respect des exigences.

4. Les activités du Syndicat

L'essentiel en bref:

- Les objectifs fixés pour l'année ont été bien atteints
- La digitalisation dans le commerce de bétail a été analysée en détail et un concept global a été élaboré
- Les prestations de service offertes aux membres correspondent à leurs besoins (forte augmentation de conseils juridiques)
- Une demande de prolongation a été déposée pour les cours de formation et de formation continue. L'autorisation a été accordée.
- La représentation du SSMB au niveau politique est importante pour pouvoir participer à la conception de conditions cadre pratiques du commerce.

4.1 Participation active au projet des animaux dits à poils	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Application Sell2Bell	L'application Sell2Bell a été lancée le 1 ^{er} janvier 2017 à titre d'essai avec 6 marchands de bétail. Le 31.12.18, 12 animaux avaient été annoncés via cette application. Conclusions: l'annonce doit se faire par le biais d'une application neutre (pas de logo d'entreprise). La possibilité de choisir pour le marchand de bétail ne fonctionne pas. La structure de base de l'application est très appropriée et une bonne base pour un développement futur.
Service sanitaire veaux suisses (SSV)	Le SSMB est représenté au comité du SSV. Ce dernier éprouve des difficultés de démarrer. La compréhension de la stratégie SSV varie fortement (science vs marchés). La principale question est de savoir si les producteurs souhaitent un tel service. Le SSMB a organisé des rencontres avec le commerce et essaie de coordonner les différentes demandes.
Veaux en santé	Divers veaux en santé avec différents systèmes et paiements de bonus (vacciner oui/non) sont sur le marché. IP Suisse / Micarna / Vetsuisse lancent un projet de recherche « veau en plein air ». Le SSMB soutient un standard simplifié. On ne peut pas admettre une concurrence au détriment de la santé des animaux. COOP a décidé de mettre un terme au label CNF au 1.1.2020. Le travail de l'élaboration du projet a dès lors été remis en question, ce qui a ralenti le processus.

4.2 Direction du projet Santé des porcs Plus, collaboration du document d'accompagnement électronique	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Programmes Santé des porcs Plus	Au 31.12.18, 1'400 exploitations (31%) ont adhéré à un des Programmes Plus. Les Directives Plus ont ralenti le processus d'adhésion. Le financement d'incitation a été appliqué avec succès, Des versements ont été effectués dès le 30.04.2018. Le versement aux entreprises s'est fait sans problèmes. Dans le journal électronique des traitements (JET), plus de 120'000 traitements ont été saisis. Les analyses et évaluations d'exploitations apparaissent par trimestre dans le JET.
Réduction des antibiotiques administrés aux animaux de rente	Au cours des 10 dernières années, l'administration d'antibiotiques dans l'agriculture s'est réduite de plus de la moitié. Dans le cadre des Programmes Plus de la branche des porcs, chaque utilisation d'antibiotiques est saisie et évaluée aujourd'hui déjà.
Document d'accompagnement électronique	La base légale a été créée par la révision de l'Ordonnance sur les épizooties. Pour les porcs, le document d'accompagnement électronique sera opérationnel dès l'automne 2019. Celui des bovins/moutons devrait suivre peu après.

4.3 Mesures stratégiques de la digitalisation dans le commerce de bétail	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Digitalisation dans le commerce de bétail	Au début de l'année sous revue, le lancement de l'application Micarna a déclenché une véritable hystérie. La situation s'est cependant rapidement normalisée. Le SSMB a organisé une rencontre avec les marchands de bétail intéressés et a développé un concept global avec une estimation du prix. Les discussions au sein du comité directeur et du comité ont révélé que la fondation d'une entreprise du domaine de la digitalisation par des intéressés, est soutenue. Le risque d'un investissement par le Syndicat a toutefois été considéré comme trop important.

4.4 Participation active au système de fixation des prix des veaux maigres	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Système de fixation des prix des veaux maigres	Début février 2018, le SSMB a quitté la fixation des prix. Le SSMB a rejoint le système dès le mois de mars 2018 suite à la définition d'un nouveau système de fixation des prix. La nouvelle solution comprend 3 groupes – entreprises de naissance, commerce, engraisseurs – chacun des

	groupes annonce un prix commun, la majorité décide d'augmenter ou de diminuer le prix de 30 centimes. Le système actuel est le meilleur connu jusqu'à présent. Toutefois, il ne n'est pas non plus en mesure d'éviter toute différence par rapport au prix du marchés.
--	--

4.5 Participation active à la conception des mesures pour augmenter le cheptel de bovins en Suisse	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Avenir de l'économie bovine en Suisse	Sur proposition du SSMB, Proviande a organisé une journée de l'avenir de l'économie bovine en Suisse. A la suite de cette journée de l'avenir, le SSMB a essayé, en collaboration avec la branche laitière, de développer une vision commune de l'économie bovine Suisse. Malheureusement le projet n'a pas abouti. Il a cependant été décidé de lutter ensemble en faveur de bonne conditions cadre de la PA22+. Dans une lettre, Proviande a signalé à l'OFAG que des conditions cadre optimales devront être créées pour un avenir de l'économie bovine suisse couronnée de succès.
Green origin. Voyage spécialisé en Irlande	Du 14 au 17 mars 2018, 30 marchands de bétail ont participé au voyage spécialisé en Irlande. Green Origin peut constituer un projet pour la Suisse. Le programme a été étudié en détail. Les participants ont visité un abattoir, des exploitations de bétail d'élevage et laitier, ainsi qu'une exploitation de moutons. Ils ont également eu le temps de visiter une distillerie de Whisky.

4.6 Conception de la formation / formation continue avec la Confédération/les cantons	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Nouvelle conception des formations et des formations continues	Un groupe de travail auquel participent des représentants des cantons, de l'OSAF et du SSMB, a procédé à une analyse détaillée des formations et des formations continues. Une structure modulaire, ainsi qu'une nouvelle procédure de l'établissement de certificats de formation transport d'animaux provisoires ont été approuvées. L'autorisation pour les formations continues sera désormais accordée par l'ASVC pour une durée de trois ans.
Nouvelle négociation des accords avec les cantons	Actuellement il existe différents accords concernant la collaboration entre le SSMB et la Confédération. Le but est de conclure un accord prévoyant une indemnisation en fonction des prestations. A fin 2018, un projet de contrat était sur la table. Il existe encore différents accords bilatéraux avec les cantons de Suisse centrale, Vaud, Fribourg et Zurich. Il est

	prévu de les remplacer également par un seul accord. Les contrats conclus actuellement avec les cantons sont valables jusqu'au 31 août 2019.
Validité des cours	L'autorisation 08/0040 accordée par l'OSAV pour la formation échoit le 22 janvier 2019. La demande de renouvellement a été déposée auprès de l'OSAV le 5 décembre 2018. Un nouveau cours OACP pour animaux de rente et chevaux a été soumis avec succès. Validité jusqu'au 22.10.2021.
eduQua Audit	L'audit intermédiaire eduQua a eu lieu le 29 novembre et a été terminé avec succès.

4.7 Développement de l'offre de prestations de service pour membres du SSMB	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Assurances	Peu de promotion a été faite pendant l'année sous revue pour cette prestation de service. Actuellement, il existe une assurance-débiteurs et deux assurances de transport ont été conclues par le biais du SSMB.
Conseils juridiques	Ils sont donnés en collaboration avec M. Jürg Niklaus. Une forte augmentation est constatée. En 2018, 89 membres du SSMB ont fait une demande. Environ 70% des cas ont pu être traités par téléphone. Principaux sujets : les contrôles aux inspections des animaux vivants et les transports d'animaux.
Formations / formations continues	Statistiques voir tabelles 1 et 2

Tabelle 1: Formations de base, cours d'introduction 2018

Type de cours	Nbr cours	Nbr particip. tot.
Cours d'introduction commerce de bétail (3 jours)	2 (1)	38 (23)
Cours de base transport d'animaux (2 jours)	3 (2)	43 (27)
Cours de base transport de volaille (1 jour)	1 (1)	4 (5)
Cours d'introduction commerce de chevaux, transport de chevaux	4 (3)	103 (44)
Cours de base transport d'animaux, école d'agriculture (1 jour)	2 (0)	36 (0)

Tabelle 2: Formations continues 2018

Type de cours	Nbr cours	Nbr particip. tot.
Transport d'animaux reconnu OACP (7 leçons)	21 (21)	257 (271)
Transport de volaille reconnu OACP (7 leçons)	6 (1)	79 (11)
Transport de chevaux reconnu OACP (7 leçons)	12 (10)	177 (121)
Commerce de bétail-Transport d'animaux (7 leçons)	8 (11)	138 (205)
Transport de chevaux-Commerce (7 leçons)	10 (2)	225 (29)
Commerce de bétail-Transports (cours partiels)	11 (14)	626 (695)
Commerce de chevaux-transport de chevaux - (cours partiels)	1 (1)	21 (22)
Perfectionnements reconnus de particuliers	1 (0)	1 (0)

OACP = Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (RS 741.521) / entre parenthèses chiffres de 2017

Si l'on nivelle tous les cours de formation et de formation continue à 7 heures, le SSMB a assuré ce service pendant 82 jours de cours (année précédente 63) à 7 heures. 1'509 personnes (année précédente 1'209) ont suivi un cours de formation ou de formation continue. Le nombre moyen de participants par cours était de 18,5 (année précédente 19,2).

4.8 Nouvelle introduction du Système de management de la qualité Syndicat / marchands de bétail

Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Solution de la branche Management de la qualité Norme ISO 9001:2015	Voir point 6.4 du rapport annuel. Au 31.12.18, 90 marchands de bétail adhèrent à la solution de la branche. Le nombre de marchands de bétail est assez stable depuis plusieurs années. Audit interne le 18.10.2018 et audit intermédiaire externe le 05.12.2018 réussis.

4.9 Développement / Intégration certification Ordonnance sur les dénominations «montagne» et «alpage»

Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Certification Ordonnance sur les dénominations «montagne» et «alpage», ODMA	La situation n'est pas satisfaisante. Le problème réside dans la confirmation de la base de fourrage (70% de substance sèche de la région de montagne). En partie conjointement au contrôle PER. Question clé: qui s'occupe de l'administration et à quel prix ? Devrait être présenté sur Labelbase. OFAG surveille deux certifications ODMA début 2019.

4.10 Observations des marchés / discussions de la situation, collaboration avec Proviande

Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Fixation des prix hebdomadaires des	Ce thème est discuté régulièrement par la Commission Marchés et pratiques commerciales. Pas de faute

animaux dits à poils Situation des vaches	systémique. Les fluctuations plus importantes du marché se reflètent avec retard dans la table des prix hebdomadaires, parfois avec coloration politique. Pas d'adaptation. Proviande élabore un concept d'urgence pour les situations extrêmes du marché, comme cela a été le cas début août 2018.
Abattage d'animaux en gestation	Période 01.03.17 – 28.02.18. N=214'000 animaux abattus; Proportion d'animaux en gestation 1.1 % en moyenne, fourchette 0 – 2.4%.
DNA TracesBack	Le 2 juillet 2018, avec les exploitations d'abattage, début de la prise d'échantillons auprès des animaux dits à poils. Participation de près de 80%.
Point de contact neutre pour signaler les violations de la protection des animaux	Suite aux expériences faites en Suisse romande avec un cas de protection des animaux, les directives QM-Viande Suisse ont été adaptées. Proviande examine la création d'un point de contact neutre.
Outil de classification BCC-3 pour animaux dits à poils	Proviande a mis en place un groupe d'accompagnement. Représentation du commerce : T. Achermann et P. Bosshard. Au cours du premier semestre 2019, l'outil sera observé auprès de VION, Crailsheim (D). S'ensuivra une phase de test à St. Gall également encore au cours du 1 ^{er} semestre 2019.
Contrôle du trafic des animaux moutons/chèvres	Diverses discussions ont eu lieu avec le commerce des moutons, les détenteurs de grands troupeaux de moutons, Proviande, l'OSAV, l'OFAG, Identitas. Visite du marché Meiental avec le membre du Conseil des Etats Isidor Baumann. Pour que la commercialisation fonctionne, la marque auriculaire électronique est indispensable. Une solution technique doit être visée pour l'annonce de postes et solution concernant les conteneurs. Les propositions de Proviande / SSMB ont été considérées favorablement par les autorités à la fin de l'année.
Classement de la motion 14.3542 Erich von Siebenthal concernant la formation de contingents chez les broutards âgés de 121 à 160 jours.	La solution entre le SSMB et le Berner Bauernverband basée sur le droit privé est considérée comme bonne. Environ 100 broutards âgés entre 121 et 160 jours sont vendus par an aux marchés publics de boucherie dans le canton de Berne. La hausse moyenne du prix s'élevait à 3.2%. Le Berner Bauernverband a demandé à l'OFAG le classement de la motion.
Entretiens annuels avec Ernst Sutter AG, Bell, Micarna, Lucarna-Macana, Union professionnelle suisse de la viande (UPSV)	Principaux thèmes: - L'environnement économique durci. Pression sur les marges - Zone de tension environnement – bien-être des animaux – rendement - Augmentation des réglementations - Pas de contrôles basés sur le potentiel de risque - Transport d'animaux – une affaire „zéro tolérance“ - Changements sur le marché suite à la digitalisation

	- Nouvelles voies d'approvisionnement (fournisseurs directs, publications, etc.)
--	--

4.11 Prévention des épizooties / Lutte contre les épizooties / protection des animaux	
Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Dernier mile de la BVD réserve des surprises	En 2018, 173 animaux diffuseurs de la BVD ont été annoncés. En 2017 c'étaient 259. Les animaux se trouvent notamment dans le canton de Fribourg et en Suisse orientale
Nombre de cas de la maladie de la langue bleue en augmentation	Alors qu'en 2017, 2 cas de maladie de la langue bleue avaient été annoncés, c'étaient 75 cas dans l'année sous revue. Dans tous les cas il s'agissait du virus du type 8. La transmission se fait par de petits moustiques du genre culicoides, qui ont été introduits en Suisse depuis la France par les vents de nord-ouest. Tout le territoire suisse se trouve dès lors dans une zone à risque. Début décembre 2018, les premiers cas de la maladie de la langue bleue ont été détectés dans la région de Baden-Württemberg.
Peste porcine	Tous les types de porcs peuvent être touchés par la peste porcine, également les sangliers. Cette maladie s'est répandue depuis la Géorgie, par la Russie, les Etats baltes, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie jusqu'en Belgique. Le 23 octobre 2018, l'OSAV a informé de manière détaillée. La peste porcine est une épizootie qui ne se transmet pas facilement, par contre le taux de mortalité est élevé comparé à la fièvre aphteuse. Il n'existe pas de vaccin. C'est l'être humain qui constitue le plus grand risque de transmission.
Des adeptes de la protection des animaux occupent l'exploitation d'abattage à Oensingen	Dans la nuit du 21 novembre 2018, plus de 100 personnes de l'organisation "269 Libération Animale" ont pénétré de manière illégale dans l'entreprise d'abattage d'Oensingen. Les manifestant ayant formé une chaîne pour bloquer la zone d'abattage, la totalité de l'exploitation a été paralysée.
Piquet monitoire à l'exploitation d'abattage Zurich	Sur l'aire de l'entreprise d'abattage de Zurich, le groupe «Zürich Animal Safe (ZAS)» organise régulièrement des piquets monitoires sans violence. Des entretiens ont eu lieu avec la direction de l'entreprise début novembre à ce sujet.

4.12 Représentation politique commerce de bétail / agriculture productive	
Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Transport d'animaux	Les transports d'animaux constituent un «chantier» quasiment permanent : ils sont perçus de manière très critique par la population. La limitation de la durée du transport à 4 heures au maximum, au titre du droit privé, introduit par Micarna le 1 ^{er} août 2018, a été à l'origine d'une certaine agitation. En collaboration avec la <i>Communauté d'intérêts pour des transports d'animaux et des abattoirs conformes à la protection des animaux</i> , le SSMB a demandé une table ronde pour discuter l'ensemble des règles relatives au transport des animaux. Aujourd'hui, la situation ne permet plus de respecter toutes les prescriptions relatives au transport d'animaux. Le transport d'animaux et le commerce de bétail sont étroitement liés. Le fait qu'en collaboration avec l'ASVC, des adaptations nécessaires depuis longtemps concernant l'aide à l'exécution des transports d'animaux ont enfin pu être approuvées, peut être considéré comme issue positive.
Groupe spécialisé <i>Communauté d'intérêts pour des transports d'animaux et des abattoirs conformes à la protection des animaux</i>	Ce groupe de travail institué par Proviande s'est réuni deux fois au cours de l'année sous revue. Par ailleurs, il y a eu une discussion avec les plus hautes autorités de l'OSAV. La forte réglementation liée à des décisions suite aux contrôles parfois incompréhensibles se situaient au centre des discussions.
Groupe de transport d'animaux de l'ASTAG	Le SSMB participe avec voix consultative aux séances du groupe spécialisé d'ASTAG. Lors de trois séances, les problèmes d'actualité du transport d'animaux ont été discutés.
Commission de recours PSA	Le SSMB siège par ailleurs dans la <i>Commission de recours PSA</i> qui s'occupe des contrôles de droit public des transports d'animaux. Aucun recours n'a dû être traité au cours de l'année sous revue.
Prescriptions de transport label PSA	En accord avec les détenteurs label, la PSA adapte chaque année ses prescriptions de transport de droit privé. Au cours de l'année sous revue, des adaptations ont été faites dans les domaines suivants : les déductions de surface, la mention des temps de transport sur le document d'accompagnement, ainsi que la mesure de la peine en cas de non-respect des horaires de livraison. Il est regrettable que ces adaptations soient toujours communiquées à très court terme. Il a été convenu avec la PSA qu'à fin août de chaque année un entretien aura lieu, dans le but de discuter une première fois les adaptations prévues avec groupe professionnel.
Nouvelles redevances sur la base de l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)	Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur la radio et la télévision ORTV au 1 ^{er} janvier 2019, les entreprises réalisant un chiffre d'affaire de plus 500'000.-

	par an, et dès lors soumis à la TVA, devront s'acquitter d'une taxe. Les taxes annuelles s'élèvent à un montant entre CHF 365.- et CHF 35'590.-. Il est possible de former des groupes d'entreprises, lorsque les entreprises formant le groupe sont gérées par une gestion uniforme. C'est une tromperie! Gregor Rutz, UDC-ZH, a déposé une initiative parlementaire sous le titre „De la parole à l'acte. Supprimer la redevance de radio-télévision pour les entreprises“. Elle a été adoptée par la <i>Commission des transports et des télécommunications</i> par 14 voix contre 9.
Identitas Banque de données du trafic des animaux	Le SSMB est représenté au conseil d'administration d'Identitas par le gérant. Identitas étant considéré comme entreprises proche de la Confédération, elle est gérée en fonction d'objectifs établie par l'état. Pour le groupe professionnel il est d'autant plus important que les exigences du marché soient suffisamment représentées. Le 17 avril 2018, une discussion a eu avec le groupe d'utilisateur commerce de bétail Groupe USER commerce de bétail. Le conseil d'administration s'est réuni lors de 7 séances et a tenu une conférence téléphonique. Le comité traitant des participations d'Identitas – dont fait partie le gérant du SSMB – a eu trois discussions. Depuis le 23.11.2018, la BDTA dispose d'une nouvelle plateforme et Silverlight a été remplacé par le browser actuel : Malheureusement tous les browsers ne fonctionnent pas de manière idéale, ce qui a eu pour conséquence des problèmes pour le commerce de bétail.

4.13 Amélioration de la communication interne et externe	
Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Contacts avec les partenaires du marché et les autorités	Le SSMB entretient un étroit contact avec les autorités et les partenaires du marché (producteurs et transformateurs). Ainsi, au cours de l'année sous rubrique, de nombreuses discussions ont eu lieu relatives à la situation sur les marchés et aux questions du quotidien, avec les transformateurs, l'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'Union suisse des paysans, Suissporcs, le GI marchés publics, IP Suisse, Bio-Suisse, l'ASVC, l'Union professionnelle suisse de la viande ainsi que la Protection suisse des animaux (PSA). Par ailleurs, le SSMB entretient des échanges intenses avec les associations de commerce du bétail et les marchands de bétail de toute l'Europe.
Communication interne	La communication interne est assurée par le site internet www.viehhandel-schweiz.ch ainsi que par les informations rapides du SSMB, diffusées par courriel.

	Des échanges hebdomadaires ont lieu entre les membres du comité directeur et le secrétariat.
--	--

4.14 Amélioration des recettes et processus internes	
Objectifs / mesures	Résultats / remarques
Stabiliser les recettes	Le financement du Syndicat reste un défi. La stratégie du financement du Syndicat sur la base des prestations fait toutefois ses preuves. Les dépenses a pu être optimisée une nouvelle fois au cours de l'année sous revue. Les travaux au secrétariat, y compris les formations et formations continues sont assurés par deux postes complets.

5. Le Management de la qualité du SSMB

L'essentiel en bref:

- Audits de surveillance ISO 9001:2012 et eduQua réussis
- Bons résultats des audits pour les marchands de bétail adhérant à la solution de la branche
- Recommandations mises en œuvre rapidement et de manière ciblée
- Les corrections essentielles:
 - Documentation des temps de transport
 - Contrôles des inspection des animaux vivants et des transports d'animaux
 - évaluation de l'aptitude au transport
 - documents d'accompagnement

5.1 Evaluation des objectifs de gestion

Les conclusions élaborées sous le point 4 seront prises en considération lors de la formulation des objectifs; elles seront surveillées en permanence.

5.2 Evaluation de la politique de gestion

La politique de gestion a été définie lors de la mise en place du système de gestion en 2008. Elle détermine la stratégie du Syndicat suisse des marchands de bétail. La concordance entre la politique de gestion et les objectifs de gestion permet de garantir une amélioration constante. La stratégie reflète la politique du Syndicat suisse des marchands de bétail. Les éléments stratégiques constituent le fondement des objectifs en matière de gestion 2018.

5.3 Evaluation du système de gestion

Le système de gestion peut être considéré comme très bon. Ceci est confirmé par les déclarations et les réactions positives des marchands de bétail adhérant à la solution de la branche, ainsi que par les bons résultats des audits internes et externes. Les marchands de bétail jugent le système efficace, clair et facilement applicable dans le travail quotidien. Ils jugent par ailleurs très favorablement l'organisation

des formations et de la politique d'information.

Il est prévu de poursuivre l'évaluation du système de gestion afin de reconnaître suffisamment tôt les tendances et, le cas échéant, de pouvoir prendre des mesures en conséquence. La maison Sys GmbH soutient le Syndicat dans le maintien et le développement du système de gestion.

5.4 Modifications et conséquences sur le système de management

En 2014, la certification selon eduQua:2012 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant. Ce système est complété et adapté en permanence aux circonstances actuelles. Les audits externes 2018 se déroulent selon ISO 9001:2015.

Le concept de formation est élargi en permanence en collaboration avec la Confédération et les cantons dans le but de pouvoir appliquer les exigences de manière judicieuse et efficace.

5.5 Résultats des audits

Les conseillers externes Richard Suter et Christian Thürig, Usys GmbH, ont procédé aux audits internes annuels auprès des marchands de bétail. Ces audits permettent d'examiner le respect des exigences formulées dans les normes ainsi que celles du Syndicat. Quelques rares écarts ont été constatés. Les recommandations ont été prises en compte et mises en œuvre.

En 2018, aucun nouveau marchand de bétail n'a été certifié selon la solution de la branche. 5 marchands de bétail ont mis un terme à la certification ISO. Tous les autres audits de certification ont été terminés avec succès. Peu d'écarts ou indices ont été constatés. Quelques recommandations ont été faites, lesquelles ont été appliquées immédiatement. Le 31.12.2018, 90 membres adhèrent à la solution de la branche selon la norme ISO 9001:2015.

8 marchands de bétail sont titulaires d'une certification ISO 9001:2015 combinée avec la certification ODMA. Un marchand de bétail a uniquement la certification ODMA.

Année	Nouvelles exploitations certifiées	Nbr total d'exploitations certifiées selon la solution de la branche du SSMB
2015	8	99
2016	1	97 plus 1 seulement ODMA
2017	3	95 plus seulement ODMA
2018	0	90

ODMA = Ordonnance sur les dénominations „montagne“ et „alpage“ RS 910.19

Le 18.10.2018 le conseiller externe Richard Suter, Usys GmbH, a procédé à l'audit interne auprès du secrétariat du SSMB. L'audit a révélé une très bonne image du maintien du système de management et de l'application des exigences normatives; aucun écart n'a été constaté. Le système devra désormais être maintenu et développé en permanence.

L'audit externe auprès du secrétariat du SSMB, effectué par M. Martin Ruch, Swiss TS, a eu lieu le 5.12.2018 et a été terminé avec succès. Aucun écart n'a été constaté. Les quelques recommandations et indices ont été prises en considération et appliqués lors de l'audit même.

Le système de gestion peut être implémenté et certifié rapidement et simplement auprès des marchands de bétail intéressés. Les audits internes permettront à l'avenir de surveiller les exigences standard et de détecter les points faibles ainsi que le potentiel d'amélioration.

Les résultats détaillés de tous les audits internes et externes figurent dans les rapports d'audit.

5.6 Mesures préventives, de rectification et d'amélioration

Les mesures de rectification et préventives doivent être appliquées sans tarder, car elles permettent d'améliorer les processus et contribuent au développement du système de gestion. Les mesures de rectification et préventives qui ne peuvent pas être appliquées immédiatement, seront prises en considération dans la planification de l'année suivante.

Par la surveillance permanente des marchés nationaux et internationaux, ainsi que par le contact hebdomadaire avec les plus importants transformateurs de viande et les organisations du groupe professionnel, les problèmes peuvent être détectés rapidement et de manière efficace, et des mesures de rectification et d'amélioration peuvent être prises en conséquence. Pendant l'année sous revue les thèmes suivants ont été définis comme représentant le plus grand potentiel de problèmes : le nombre croissant de contrôles de droit public disproportionnés et les mesures de la peine, les dénonciations à l'occasion d'inspections d'animaux vivants au moment de la livraison à l'abattoir, les amendes en cas de contravention aux dispositions du transport d'animaux, les installations de nettoyage insuffisantes et onéreuses dans les exploitations d'abattage, la position juridique du document d'accompagnement, la documentation du temps de transport sur le document d'accompagnement ainsi que diverses actions de protestation d'organisations de la protection des animaux radicales.

Lors des audits de certification internes et externes auprès de marchands de bétail, peu d'écarts et indices ont été constatés. Les recommandations ont été appliquées immédiatement.

5.7 Recommandations d'amélioration

Le système qualité doit être maintenu, mis à jour et intégré auprès des marchands de bétail intéressés.

5.8 Certification eduQua:2012

L'auditeur Carl Jung, Swiss TS, a effectué la surveillance de la certification eduQua:2012 le 29.11.2018. La base de cette surveillance était l'autoévaluation exigée d'eduQua ainsi que les 22 standards concernant l'institution et l'offre. Six cours de formation continue ont fait l'objet d'un audit, ils peuvent être considérés de bonne qualité. La future collaboration avec les cantons et leurs exigences et attentes ont été discutés lors de l'audit, ainsi que les connaissances didactiques parfois insuffisantes de référents spécialisés du domaine de la protection des animaux et des affaires vétérinaires.

Remarques finales et perspectives

Biologique, régional et frais: de telles offres alimentaires gagnent en importance depuis des années. Le besoin de simplicité, naturel et authenticité continue d'augmenter, notamment dans la vie quotidienne caractérisée par la mobilité et la flexibilité. La digitalisation offre des solutions dans ce domaine, comme par exemple la commande de repas en lignes ou, de manière générale, la vente et l'achat d'aliments via des plateformes Internet. L'achat digitalisé de repas et d'aliments est pour l'instant une niche chez nous, il augmentera toutefois à l'avenir. Dans le cadre de l'individualisation, la globalisation et la digitalisation non seulement les exigences des clients changent, mais l'architecture de l'ensemble de la chaîne de production de valeur se transforme. Les producteurs d'aliments fournissent directement aux cuisines des restaurants par des voies courtes et évitent ainsi les grands marchands intermédiaires. Et moyennant «3D-Food-Printen», les consommateurs produiront eux-mêmes leurs repas. La voie linéaire de l'exploitation agricole à la transformation, la distribution, le commerce de gros et la vente aux consommateurs, et dans le meilleur des cas, au recyclage ne reste qu'une possibilité

parmi bien d'autres. Par la digitalisation les composantes du réseau de la chaîne de production de valeur sont reliées entre elles, et parfois une délimitation entre les divers maillons n'est plus possible. La chaîne de production de valeur se transforme en un réseau de production de valeur. A l'avenir, le commerce de bétail doit apprendre à gérer ces nouvelles données. Les prestations de service du commerce de bétail, la volonté de la collaboration ainsi que l'ensemble de la logistique du transport d'animaux se situeront de plus en plus au centre et seront les facteurs déterminants du succès.